

CONSERVATION : 12 mois en emballage fermé à l'abri du gel.

CLASEMENT FEU : M 1

CLASSIFICATION AFNOR : Famille I Classe 4 a (NFt 36 005)

**TECHNIQUE
& SERVICES**
TOUTES VOS SOLUTIONS PEINTURE

MISE EN OEUVRE

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en oeuvre seront en conformité avec les recommandations de la norme NF P 74201. Se reporter systématiquement au DTU 59.1.

Application :

- Sur fer et acier neuf : 2 couches de CARAVELLE après dépoussiérage et dégraissage au DILUANT SYNTHETIQUE.
 - Toutes traces de rouille doivent être grattées et traitées au METO 9.
 - Les produits ferreux comme le métal, l'acier, la fonte, etc..., présentent une irrégularité d'environ 30 microns permettant un excellent accrochage de la CARAVELLE.
 - Les métaux non ferreux tel que : zinc, aluminium, cuivre présentent un aspect plus tendu nécessitant le U 103 en primaire d'accrochage.
- Ne pas appliquer à une température inférieure à +6°C.

Attention : La teinte RAL 9006 est réalisée avec de la pâte d'aluminium. Une fois en votre possession le bidon doit être stocké dans un local frais, sec, aéré et à l'abri de la lumière.

Matériel : Rouleau laqueur mohair ou polyamide tissé 5 mm, brosse soie, brosse à vernir, spalter, gant à peindre.

Nettoyage : White-spirit.



HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Se reporter à la fiche de données de sécurité disponible sur le site www.duralex-peintures.com et aux indications portées sur l'emballage.

Dangereux : respecter les précautions d'emploi.

Cette fiche a été établie et corrigée le 22/09/19. Elle annule toutes fiches précédentes. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements fournis sont basés sur les connaissances et notre expérience à ce jour. Elles ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. Les conditions d'application échappant à notre contrôle, ce document n'est pas contractuel et la société DURALEX PEINTURES se réserve le droit de tout changement sans préavis.

100 RUE DE LA DÉVIATION 93000 BOBIGNY | TÉL : 01 48 91 95 49 | FAX : 01 48 43 99 60
WWW.DURALEX-PEINTURES.COM